

Les nouveaux fournisseurs des articles nucléaires

Une poignée de pays industrialisés dominent le marché mondial du nucléaire. Cependant, le circuit des transactions change peu à peu, à mesure que d'anciens acheteurs acquièrent les moyens de mettre au point la technologie nucléaire et deviennent eux-mêmes des fournisseurs. La majorité de ces nouveaux fournisseurs appartiennent au tiers-monde. Leur part du marché mondial du nucléaire est encore très modeste. Ils ne sont pas en mesure d'offrir du matériel moderne sophistiqué, mais ils peuvent présenter une solution de rechange intéressante aux pays qui cherchent à esquiver les politiques restrictives des fournisseurs habituels.

Jusqu'ici, les nouveaux fournisseurs n'ont pas sensiblement porté atteinte au régime de non-prolifération, car la plupart des transactions sont assujetties à des garanties internationales. Mais les nouveaux venus sur le marché nucléaire (dont les plus actifs sont la Chine, l'Argentine, le Brésil et l'Inde) pourraient bien décider d'être moins exigeants quant à l'application des garanties de l'AIEA; ils ne sont pas liés par les *Directives de 1977 relatives aux transports d'articles nucléaires*. Il pourrait alors devenir encore plus difficile de surveiller l'évolution de la conjoncture nucléaire, notamment dans les pays non parties au TNP. Un commerce non contrôlé des articles «sensibles» à caractère critique, y compris les technologies concernant le retraitement du combustible irradié et l'enrichissement de l'uranium, serait particulièrement déstabilisateur, car il risquerait d'affaiblir le régime de non-prolifération. Il serait donc souhaitable que les fournisseurs déjà établis sur le marché et les nouveaux venus amorcent un dialogue pour définir des règles acceptables aux yeux de tous.⁵

LES PUISSANCES QUASI NUCLÉAIRES

On emploie habituellement l'expression «puissances quasi nucléaires» pour désigner les États qui n'ont ni déclaré posséder des armes nucléaires, ni adhéré au TNP, mais qui s'adonnent à des activités importantes dans le domaine nucléaire et exploitent des usines nucléaires non assujetties aux garanties de l'AIEA et capables de fabriquer des matières pouvant servir à construire des armes atomiques. L'Argentine, le Brésil, l'Inde, Israël, le Pakistan et l'Afrique du Sud appartiennent à cette catégorie.

Israël

En 1986, un ancien technicien d'une installation nucléaire israélienne a affirmé qu'Israël possédait un arsenal atomique considérable. Si cela est vrai, il faut en déduire qu'il existe six États dotés d'armes nucléaires dans le monde, et non cinq, comme on le pensait jusqu'ici. La position officielle de Tel Aviv en matière nucléaire demeure cependant la même: Israël affirme, avec une certaine ambiguïté, qu'il ne sera pas le premier pays à introduire des armes nucléaires au Moyen-Orient.⁶

On a fréquemment proposé, au cours des dernières années, de constituer le Moyen-Orient en zone dénucléarisée, mais la réalisation d'un tel plan n'est concevable que dans le cadre d'un règlement politique global du conflit du Moyen-Orient supposant des réductions importantes dans toutes les catégories d'armes.

Le Pakistan et l'Inde

Au cours des dernières années, de plus en plus de faits ont montré que les deux pays possèdent tous les éléments essentiels à la fabrication d'armes nucléaires. Il est maintenant établi qu'avec la technologie et le matériel obtenus à l'étranger clandestinement ou avec la complaisance des autorités des fournisseurs, le Pakistan produit de l'uranium enrichi pouvant servir à fabriquer des armes. Il n'a peut-être pas encore assemblé un dispositif explosif nucléaire complet, mais selon des experts indépendants, son usine d'enrichissement, qui n'est pas assujettie aux garanties de l'AIEA, est en mesure de produire assez de matières fissibles pour construire une à quatre armes chaque année.⁷

L'Inde a fait l'essai d'un engin nucléaire en 1974. Depuis, elle a considérablement augmenté sa capacité de produire du plutonium (grâce en partie à des importations clandestines d'eau lourde), elle a acquis la technologie nécessaire pour enrichir l'uranium, et elle aurait, d'après certains experts, les moyens de fabriquer plus de quinze armes nucléaires par année.⁸

L'Inde a jusqu'ici rejeté les propositions du Pakistan qui veut signer le TNP simultanément avec elle, ou constituer l'Asie méridionale en zone dénucléarisée, ou à tout le moins instaurer un régime d'inspections réciproques des installations nucléaires.

L'Afrique du Sud

À maintes reprises, on a accusé l'Afrique du Sud, surtout aux Nations-Unies, d'avoir fabriqué et mis clandestinement à l'essai une arme nucléaire. Les soupçons paraissent être justifiés par le fait que Pretoria refuse à l'AIEA la permission d'inspecter son usine d'enrichissement d'uranium, qui peut produire de l'uranium de la qualité voulue pour construire des armes nucléaires; par ailleurs, l'Afrique du Sud a elle-même admis qu'elle pouvait fabriquer de telles armes.

L'attitude de Pretoria à l'égard du TNP a toujours été ambivalente. Contrairement à l'Inde, au Pakistan ou à Israël, l'Afrique du Sud n'a aucun motif militaire évident pour se doter d'un arsenal nucléaire. En 1987, le président Botha a déclaré que son gouvernement était disposé à amorcer, avec chacune des puissances munies d'armes nucléaires, des négociations sur la possibilité pour son pays d'adhérer au TNP. Cette démarche diplomatique avait pour but évident de contrer un effort déployé par plusieurs pays du tiers-monde qui, sous la conduite du Nigéria, cherchaient à priver Pretoria des droits et privilèges de membre de l'AIEA. Au sein de l'Agence, on inclina alors à penser qu'il convenait de reporter la décision concernant l'Afrique du Sud, de manière à permettre aux «négociations» prévues d'avoir lieu. En août 1988, les représentants de Pretoria se réunirent avec des représentants du Royaume-Uni, des États-Unis et de l'URSS, qui sont les dépositaires du TNP. À l'issue de cette rencontre, la délégation sud-africaine déclara qu'elle rendrait compte à son gouvernement et que celui-ci examinerait toutes les conséquences de l'adhésion au TNP. Cédant aux pressions exercées par certaines délégations influentes, l'AIEA décida, à sa Conférence générale de 1988, d'attendre encore un an avant d'agir.